

Compte rendu Conseil de quartier Mâtel Saint Roch du Jeudi 9 Mars 2017

- M. Eric Harismendy, Président du conseil Mâtel Saint Roch,
- Mme Hélène Lapalus, Adjointe au Maire, en charge de la jeunesse et du Conseil Municipal d'Enfants, et Vice-Présidente du conseil de quartier Mâtel Saint Roch,
- les membres du conseil de quartier Mâtel Saint Roch,
- M. Nicolas Reveret, Chef de Cabinet du Maire,
- Mmes Isabelle Damian-Farjot et Geneviève Vieille, animatrices, Service Développement Durable à Roannais Agglomération,
- M. Olivier Jandard, Responsable du Pôle Proximité, Ville de Roanne,
- Mme Agnès Desporte, responsable du service Vie des Quartiers, Ville de Roanne,

ont assisté à cette séance.

M. Harismendy accueille l'assemblée et déroule l'ordre du jour.

Des informations sur le tri des déchets

Mme Damian-Farjot et Vieille commentent un diaporama. (document ci-joint) et répondent aux questions des conseillers. Ils soulignent notamment les nombreuses incivilités sur le quartier liées aux dépôts sauvages autour des conteneurs de tri, et la nécessaire sensibilisation à la protection de notre environnement, dès le plus jeune âge.

M. Reveret relaye le souhait de Roannais Agglomération de multiplier les sites de compostage collectif sur le territoire, et sa réflexion actuelle autour de la gestion de ces futurs composteurs. Les conseillers ont été invités à faire des suggestions de sites.

En réponse à un conseiller, Mme Damain-Farjot indique que l'autorisation d'entrée aux déchèteries, pour les particuliers avec des camions de petits gabarits, est soumise à la présentation d'un formulaire spécifique, préalablement rempli en ligne, sur le site de Roannais Agglomération.

Les travaux de voirie

M. Jandard énumère toutes les demandes de voirie formulées par le conseil, et les réponses apportées. Document ci-joint.

S'agissant des aménagements autour de l'école de Mâtel, des prochains comptages routiers permettront d'affirmer ou pas la pertinence de compléments d'aménagement, et notamment l'installation de coussins berlinois. Une réunion entre les services de la Ville et les conseillers sera programmée avant la mise en œuvre des travaux définitifs.

M. Jandard précise enfin une récente organisation du Pôle Proximité qui consiste en des visites hebdomadaires dans chaque quartier, pour relever les besoins en travaux divers. M. Vincent Di Marco, superviseur de la Ville, assure des missions de proximité avec les habitants, et pour tout signalement, peut être joint au 06 38 81 39 78.

La sécurité

Des conseillers expriment certaines inquiétudes liées notamment à la dernière vague de cambriolages sur le quartier. Ils font part de leur souhait de voir installer la vidéo surveillance sur leur quartier.

M. Reveret répond qu'un dispositif « voisins vigilants » a été activé à Roanne suite, justement, à cette vague de cambriolages. Par ailleurs, le dispositif de vidéo surveillance s'étend progressivement, malgré le contexte budgétaire très contraint; de nouvelles caméras sont installées sur des points stratégiques, étudiés en lien avec une

carte de la délinquance, ainsi que des caméras embarquées, positionnées sur des sites repérés : dépôts sauvages autour des PAV, zones pressenties pour des cambriolages etc...

M. Reveret insiste également sur l'importance du dépôt de plainte ; cet acte contribue aux mesures du niveau de délinquance sur tel ou tel endroit de la Ville, et permet une adaptation des moyens.

Mme Violet signale des squattes de jeunes sur le site du centre Social de la Livatte. La Police Municipale procèdera à des patrouilles. Par ailleurs, il indique également que des agents, en tenue civile, sont aujourd'hui en action pour lutter contre toutes les formes d'incivilités, et rappelle le numéro du **Centre de Protection Urbain**, joignable 24h/24h, au **04 77 44 42 44**.

Les animations

La date du Dimanche 8 Octobre a été retenue cette année, pour organiser la Fête d'Automne à l'école de Mâtel, en partenariat avec le Centre Social la Livatte, l'association des jardiniers du Chemin Gardet, et les commerçants de la rue de Charlieu. Une réunion préparatoire se tiendra Lundi 10 Avril à 19 h, au centre social la Livatte.

Les questions diverses

- Mme Françoise Saint André, orthoptiste, Mme Astrid Coquard, ergothérapeute, et Mme Perrine Jolivet, orthophoniste, nouvellement installées dans le cabinet médical Branly se présentent ; ces médecins sollicitent un marquage de l'ensemble des places de stationnement rue Branly.
- Les trottoirs de la rue Branly sont à reprendre suite aux travaux de la Roannaise de l'Eau sur cette voie.
- Quelle est la durée de la convention du parking St Roch ? Elle est de 3 ans, depuis le 21 Février 2012, avec une tacite reconduction année par année.
- M. Espitallier propose une « porte ouverte » de la nouvelle école rénovée de Mâtel, qui pourrait être portée par le Conseil de Quartier. Il est souligné la nécessaire prise en compte du volet sécurité de l'enceinte scolaire, si ce projet devait être mis en œuvre.
- Nuisances olfactives en provenance de l'abattoir. L'évacuation des déchets de l'abattoir sur le futur méthaniseur, devrait répondre à cette problématique.

M. Harismendy clôture la séance à 19h45.

**Le prochain conseil de quartier Mâtel Saint Roch aura lieu
Jeudi 15 Juin 2017, à 18h30, au Centre Social La Livatte.**